

AGIPLUS FORMATION

3 village vieille-roche

56130 CAMOEL

Email: annelaure.agiplus@gmail.com

Tel: 0987360581



Protection des données personnelles - RGPD

Sensibiliser vos collaborateurs sur la définition et le traitement des données personnelles en entreprise et vous accompagner dans votre mise en conformité.

Durée: 14.00 heures

Profils des stagiaires

- Tous publics

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

Perfectionnement, élargissement des compétences

- Comprendre les évolutions réglementaires et les enjeux du GDPR.
- Identifier les impacts pour l'entreprise et son système d'information.
- Préparer le plan d'actions de mise en conformité

Contenu de la formation

false

- Comprendre la RGPD
 - Les "Données à Caractère Personnel" et la nécessité de les protéger.
 - Objectif et périmètre de la GGPD.
 - Les entreprises et les types de données concernés.
 - Les enjeux et les impacts pour l'entreprise.
 - Les impacts sur la DSI et le système d'information.
- Comprendre les nouveaux principes de protection des données
 - Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen.
 - Les nouveaux droits pour les personnes concernées.
 - Les risques juridiques et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise.
 - Les nouvelles obligations pour le responsable des traitements et pour les sous-traitants.
 - Les nouvelles règles de gestion pour la Cybersécurité.
- Définir un plan d'actions pour se mettre en conformité
 - La gouvernance des données, rôles et responsabilités.
 - La protection des données à caractère personnel.
 - Les actions à prévoir pour se mettre en conformité.
 - La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions.

Organisation de la formation

AGIPLUS FORMATION

3 village vieille-roche

56130 CAMOEL

Email: annelaure.agiplus@gmail.com

Tel: 0987360581



Equipe pédagogique

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Formation présentielle

Connaissance du RGPD et de la mise en place d'un plan d'action de mise en conformité